

DECISION
 N°.....**28**.....du ..**26 JAN 2026**.....

Relative au lancement d'un Appel A Candidatures pour le recrutement d'un (01) Ingénieur Chargé de Suivi des Travaux de Voirie & Aménagements Urbains au sein de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès

Le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès,

- Vu le Dahir n°1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux régions, notamment ses articles 128 à 144 portant création des Agences Régionales d'Exécution des projets auprès des Régions ;
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24-12-cab du 22 Octobre 2012 sur les modalités de recrutement au sein des établissements et entreprises publics ;
- Vu le statut du personnel de l'AREP de la région Fès-Meknès dûment approuvé par le Ministère de l'Economie et des Finances en date du 14 Mars 2025 ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'AREP-FM au titre de l'année budgétaire 2025 telle modifiée ;
- Pour les nécessités du service.

DECIDE :

Article 1 :

Il est lancé par l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès (AREP-FM) un Appel A Candidatures pour le **recrutement d'un (01) Ingénieur Chargé de Suivi des Travaux de Voirie & Aménagements Urbains**.

Les missions principales et les domaines de compétences requises pour ledit poste sont fixés dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Article 2 :

Cet Appel A Candidatures est ouvert aux candidates et candidats de nationalité marocaine âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus, intéressé-e-s par le poste précité, et remplissant obligatoirement les conditions suivantes :



Poste	Diplôme et Spécialité	Expérience professionnelle justifiée
Ingénieur Chargé de Suivi des Travaux de Voirie & Aménagements Urbains	Diplôme d'Ingénieur d'Etat (EMI, EHTP, ENIM, ENSA, ENSAM, FST...). Spécialité : Génie Civil ou toute spécialité connexe.	Au moins deux (02) ans d'expérience effective en relation avec ledit poste après l'obtention du diplôme demandé.

Article 3 :

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

1. Demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Fès - Meknès ;
 2. Copie de la CNIE ;
 3. Copie du diplôme d'Ingénieur d'Etat ou certificats obtenus ;
 4. Arrêté d'équivalence dans le cas de diplômes délivrés par les établissements privés ou étrangers ;
 5. Copie des attestations de travail ou des documents justifiant l'expérience exigée ;
 6. Curriculum vitae portant la photo, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat.

Article 4 :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés obligatoirement par mail à l'adresse suivante : DRHAJ@arepfin.ma, en un seul dossier PDF en mentionnant la référence **AAC/IV/2026** dans l'objet de l'e-mail ;

Et ce, avant le **16 FEV 2026**

Tout dossier incomplet, parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil demandé sera automatiquement écarté.

Article 5 :

Une commission désignée par décision de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès, sera chargée de l'examen des dossiers de candidature.

Article 6 :

La liste des candidats présélectionnés pour l'entretien oral ainsi que la date et le lieu de déroulement seront affichés via le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma.

Article 7 :

La liste des candidats admis définitivement sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et sera affichée dans les locaux de l'agence.



Youssef ZIANI